

## **Conseil de participation 8/12/16**

### **1/ Présentation des nouveaux membres du conseil de participation.**

#### Parents :

Laurent Demaret  
Muriel Degol  
Caroline Saussu

#### Enseignants :

Mme Marie Leroy  
Mme Anne Chantraine

#### Direction

Mme Bénédicte Timmermans

#### Présidente du Pouvoir Organisateur

Mme Parisse

### **2/ Rôle du conseil de participation, sa place dans l'école.**

C'est un organe officiel, où les membres du CP s'expriment autour d'un ordre du jour préétabli.

=> En décembre, le CP avalise le rapport d'activités de l'année précédente et y apporte des amendements si nécessaire.

=> Gestion des frais scolaires

=> Les parents sont porte-parole d'un groupe de parents et non d'un seul parent.

=> En juin, organisation des attributions/emplois pour l'année suivante (comptage au 15 janvier).

=> En septembre, attribution pour les maternelles (comptage au 15 septembre).

=> le CP se veut avant tout constructif.

### **3/ Approbation du rapport d'activités 2015-2016**

Consultable auprès des parents du CP sur demande.

### **4/ Divers**

#### **A/ Gymnastique**

Mr. Xavier a autorisé le port de baskets (usage réservé pour le sport) pendant ses cours. La question sera posée à Mr. Enrico s'il autorise également les baskets.

#### **B/ Sécurité accès 203**

- Une lettre a été adressée à la commune afin d'installer un feu de signalisation clignotant orange au niveau du passage piéton avenue Alphonse Allard.
- Une lampe avec détecteur de mouvement sera installée devant la maison du concierge.
- Des autocollants seront appliqués sur les voitures des professeurs. Toute autre

voiture sera d'abord avertie que le stationnement est interdit à cet endroit par un mot explicatif. D'autres sanctions seront prises en cas de récidive.

- En janvier, nouveau conseiller en prévention qui pourra le cas échéant se pencher sur la question.

### **C/ Travaux**

Une paroi amovible sera installée au réfectoire afin de cloisonner un local polyvalent.

### **D/ Jeux dans la cour**

La nouvelle équipe ALE doit trouver ses marques. Une fois que l'équipe sera bien ancrée, possibilité de réaliser une armoire de jeux pour la cour.

Les enfants sont autorisés à apporter des petits jeux (corde à sauter, élastiques,...). Les collections de cartes ou autres sont interdits (vol, bagarre,...)

### **E/ Plan de mobilité de l'école**

Il est encore en construction pour l'instant et entrera en vigueur à partir du 10 janvier 2017, L'accès au sein de l'école, le matin sera limité aux parents des accueils et 1ère maternelles qui auront un chemin à suivre afin de se rendre aux classes de leurs enfants. Tous les autres parents devront laisser leurs enfants entrer seuls à l'école au niveau de la grille et ce pour des raisons de sécurité et permettre aux professeurs d'effectuer une meilleure surveillance.

### **F/ Site internet**

Le site internet de l'école sera prochainement mis à jour ce qui permettra une meilleure communication vers les parents.